

PERSONNES CIBLÉES Constructeur/constructrice d'installations de ventilation CFC ou personnes au bénéfice d'une formation équivalente.

TEMPS INDICATIF Pour un traitement méthodique-didactique approprié du module, nous recommandons aux prestataires de planifier environ 24 heures de cours (32 leçons de à 45 min).

Compétences opérationnelles

Après avoir réussi l'examen du module, vous êtes en mesure d'effectuer le pré-calcul et le post-calcul des installations de ventilation et de déterminer le temps nécessaire aux travaux de montage. Vous saisissez et traitez des rapports de régie et de travail ainsi que les temps de travail.

Sujets / objectifs

1. Calcul de prix

- 1.1. Vous élaborez les bases nécessaires au pré-calcul et post-calcul des installations de ventilation (C3).
- 1.2. Vous définissez les éléments nécessaires au pré-calcul et post-calcul des installations de ventilation (C3).
- 1.3. Vous effectuez le pré-calcul et post-calcul des installations de ventilation (C3).
- 1.4. Vous définissez les temps de montage (C3).
- 1.5. Vous établissez des rapports de travail (C3).

Examen du module / aides

Vous terminez le module par un examen écrit de 60 minutes. L'ensemble des documents écrits sont autorisés à l'examen. Une partie de l'examen peut être effectuée sans aides.

Validité du certificat de module

Le certificat de module est valable pendant 5 ans.